



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2002
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Activités non classées par domaine : renforcement
des capacités statistiques**

Renforcement des capacités statistiques

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-troisième session^a. Il expose brièvement le programme de coopération technique actuel de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Les points à examiner au cours du débat sont présentés au paragraphe 11.

^a Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2002, Supplément No 4 (E/2002/24)*, chap. I, sect. A.

I. Introduction

1. À sa trente-troisième session, la Commission de statistique a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa trente-quatrième session la question du renforcement des capacités statistiques. Elle a maintes fois réaffirmé que les activités de coopération technique devaient être déterminées en fonction de la demande et non pas par les donateurs, que la maîtrise devait en revenir aux pays, les projets correspondre aux besoins locaux, et les activités traduire une coordination réelle entre les différents prestataires.

* E/CN.3/2003/1.



2. On passe en revue ici les activités de coopération technique de la Division de statistique qui visent à renforcer les capacités statistiques dont sont dotés les pays et les régions. Les programmes régionaux ont pour objectif de créer des réseaux à l'échelon régional et de promouvoir la coopération entre les différents pays d'une même région. Une attention particulière a été accordée au renforcement des capacités par transfert de compétences techniques d'un pays à l'autre et la promotion de normes et de méthodes communes.

II. Programme de coopération technique de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies

3. La Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies est consciente de l'importance que revêt la coopération technique dans le domaine de la statistique lorsqu'il s'agit d'aider les pays en développement et les pays en transition à se doter de capacités et de services dans ce domaine et à les développer. La Division a maintenu son appui à la conception et à l'exécution de projets de pays visant à améliorer les statistiques de la population, ainsi que les projets régionaux destinés à développer et à renforcer les capacités statistiques des régions. Les missions de conseil et la formation sont les principales composantes des activités de coopération technique de la Division. La formation permet d'offrir aux intéressés des bourses de recherche, une formation sur le terrain et des voyages d'étude, ainsi que la possibilité de participer à des ateliers, des séminaires et des stages de formation locaux¹. La Division a disposé en 2002 de trois sources de financement principales : le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme ordinaire de coopération technique de la Division et le Compte des Nations Unies pour le développement.

4. La Division a poursuivi son partenariat avec le FNUAP, qui finance 10 projets (sept projets de pays, deux projets régionaux et un projet interrégional), dans les domaines suivants : recensements de la population et de l'habitation, collecte des données, évaluation, analyse et traitement des données de recensement, développement de l'appui des communautés aux recensements, et renforcement des capacités statistiques. Trois experts techniques fournissent leur appui à plein temps aux activités dans les pays. Un conseiller interpays en poste au Siège s'est rendu dans 16 pays pour y dispenser des conseils. Les projets ont comporté trois ateliers (deux pour la Communauté de développement de l'Afrique australe et un pour la Communauté d'États indépendants et les pays baltes), deux voyages d'étude et 12 courtes missions de conseil dans les différents domaines susmentionnés. Trois bourses d'études ont été attribuées pour une formation aux systèmes d'information géographique.

5. Le Programme ordinaire de coopération technique a financé les activités de deux conseillers interrégionaux en poste au Siège, l'un s'occupant de statistiques économiques, l'autre d'informatique. Un atelier sur les statistiques de l'énergie (pays d'Afrique) a également été organisé. En outre, le programme a bénéficié à des stagiaires de pays en développement et en transition qui ont effectué des voyages d'étude sur les thèmes suivants : mesure des incapacités, gouvernance des systèmes nationaux de statistique, et normalisation des noms géographiques et toponymie. Le programme a aussi servi à financer la participation de représentants des pays en développement et en transition à une réunion de l'Association internationale pour

les statistiques officielles qui s'est tenue à Londres. Par ailleurs, la direction et le personnel de la Division se sont rendus dans plus de 50 pays pour dispenser des conseils dans les domaines susmentionnés.

6. Trois programmes fonctionnent actuellement grâce au financement du Compte des Nations Unies pour le développement. Le premier concerne les pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le deuxième les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le troisième les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Un quatrième programme a récemment été proposé pour les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces programmes, qui visent à renforcer les capacités régionales de développement statistique grâce à la création de réseaux d'experts, sont définis en étroite consultation avec les bureaux de statistique basés dans les régions intéressées, afin d'en déterminer les axes prioritaires.

7. Le programme de la CARICOM a été centré sur trois domaines principaux : les technologies de l'information, les statistiques de l'environnement et les statistiques sociales et les statistiques de la parité. En 2002 ont été publiés deux rapports régionaux, l'un sur les statistiques de l'environnement, l'autre sur les statistiques sociales et les statistiques de la parité. Le personnel de certains bureaux nationaux de statistique et du secrétariat de la CARICOM a effectué des voyages d'étude, et le Groupe consultatif sur les statistiques sociales et environnementales de la Communauté s'est réuni. Tandis que le projet touche à sa fin, les activités visent désormais à assurer la permanence des objectifs définis dans le cadre du programme, après que celui-ci aura été abandonné. Dans cette optique, il s'agit d'aider le Groupe consultatif à concevoir un programme de développement des services statistiques dans la région, à renforcer les capacités du secrétariat de la Communauté et à poursuivre la compilation, à l'échelon national, des données pour les statistiques sociales et les statistiques de la parité, ainsi que les statistiques de l'environnement.

8. Le programme de l'ANASE porte essentiellement sur la comptabilité nationale et les comptes satellites, les indicateurs de développement, et l'organisation et la gestion statistiques. En 2002, le programme a comporté quatre missions de conseil et 10 ateliers dans les principaux domaines susmentionnés, ainsi que dans les domaines des classifications, de la gestion des sites Web, et des recensements et des enquêtes. Il a comporté également des voyages d'étude à l'intention du personnel de certains bureaux de statistique nationaux de la région. En outre, le programme a permis aux responsables des bureaux de statistique des pays membres de l'ANASE de participer à la quatrième réunion des directeurs des bureaux de statistique de l'ANASE, qui s'est tenue à Yangon, et aux statisticiens en chef de la région de se rendre au séminaire organisé par l'Institut international de statistique à Londres.

9. Le programme de la CESAO est axé sur l'organisation et la gestion statistiques, la conduite des recensements et l'harmonisation des méthodes de recensement, ainsi que sur les statistiques de l'environnement. En 2002, deux ateliers et un séminaire ont été organisés sur ces sujets. Le programme a comporté également trois missions de conseil dans ces mêmes domaines.

10. On envisage de centrer le prochain programme de la CEDEAO sur les équipements et le fonctionnement des bureaux de statistique, les statistiques sociales et les indicateurs macroéconomiques, ainsi que sur les technologies de la

communication et de l'information. Les accords détaillés seront débattus avec les statisticiens des bureaux nationaux de la région. Le programme visera principalement à renforcer les systèmes statistiques nationaux dans les pays membres de la CEDEAO pour appuyer la poursuite des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, notamment grâce à l'amélioration des technologies de la communication et de l'information. Il s'agira également de promouvoir entre les pays de la région la coopération dans le domaine de la statistique.

III. Points à examiner

11. La Commission est invitée à formuler des observations sur les activités de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du renforcement des capacités statistiques, et à décider de l'orientation du prochain programme de coopération technique de la Division.

Notes

¹ 364 statisticiens ont participé aux diverses activités de formation organisées par la Division de janvier à octobre 2002.